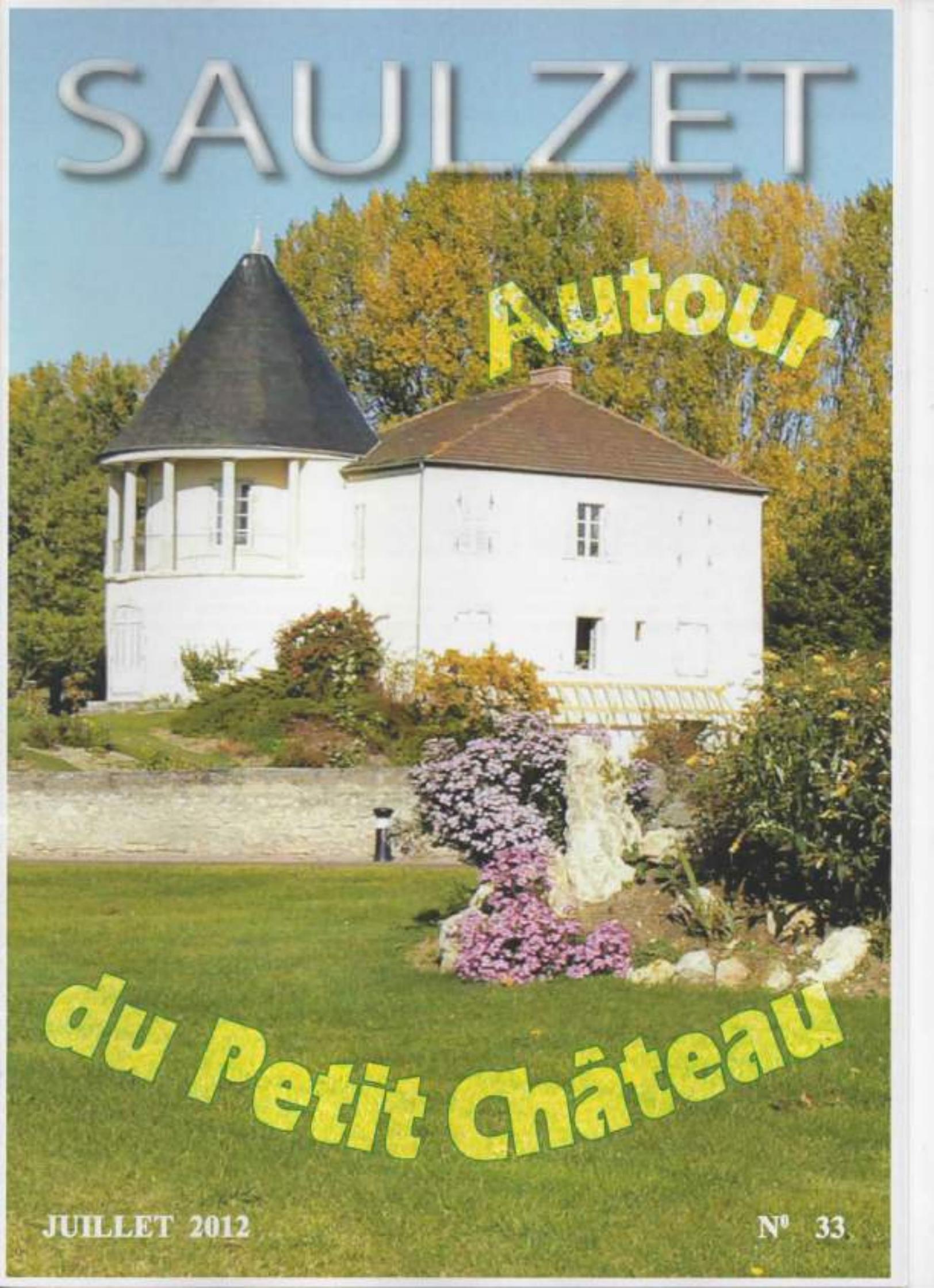


SAULZET

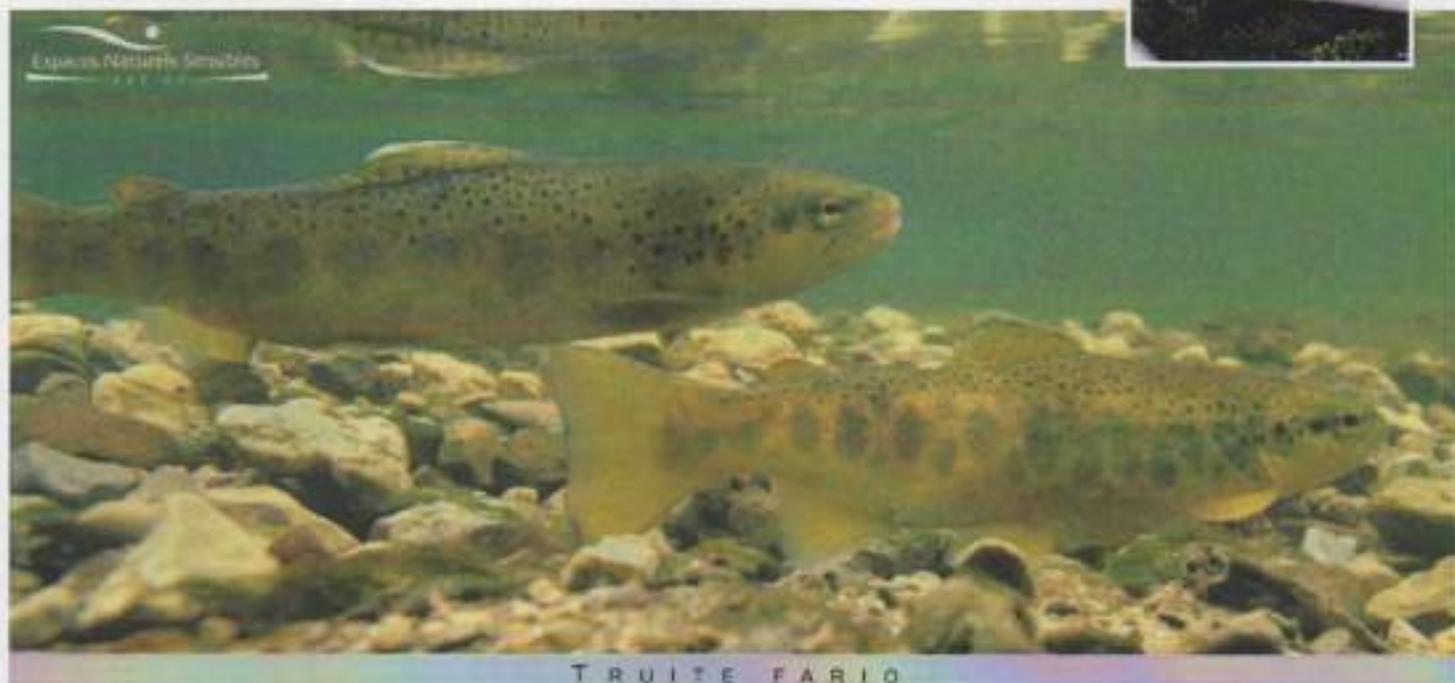
A photograph of a white stone building with a conical tower, surrounded by trees and a garden. The building has a brown roof and a balcony on the tower. The scene is set in a lush green environment with trees in the background and a garden in the foreground.

Autour

du Petit Château

JUILLET 2012

N° 33



T R U I T E F A R I O

Reine des eaux froides, courantes et bien oxygénées, la truite fario se rencontre plus facilement dans le Barbenan, le Sichon ou les gorges de la Sioule.

Discrète, elle passe le plus clair de son temps dans une cache, sous un rocher ou une berge creuse.

Gourmande, elle se régale d'invertébrés aquatiques ou aériens et autres petits poissons.

Coquette, sa robe varie avec l'habitat : foncée sur le dos, elle s'éclaircit sur son flanc maculé de magnifiques points noirs et rouges.

► Le mot du maire	Page 3
► Un maire serein, détendu et plein d'espoir pour l'avenir	Page 4
► Soirée découverte nature : le castor dans l'Allier	Page 5
► Les finances communales	Page 6
► Les finances communales (suite)	Page 7
► Les finances communales (suite et fin)	Page 8
► La sous-préfète découvre notre commune	Page 9
► La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin	Page 10
► Gym, forme et plaisir à Saulzet	Page 11
► Transport à la demande : un nouveau service communautaire	Page 12
► Assemblée générale du comité des fêtes	Page 13
► 8 mai 2012 : le temps des espérances	Page 14
► Passage dans la cour des grands !	Page 15
► Travaux réalisés dans la commune	Page 16
► Travaux réalisés dans la commune (suite)	Page 17
► Un groupe solidaire pour la saison 2012-2013	Page 18
► Bloc-notes	Page 19
► Le chemin des sept croix à Saulzet	Page 20



MOIS après mois, le Conseil municipal gère les affaires courantes de la commune. S'il existe de bons moments comme la cérémonie des vœux, le 14 juillet, etc... les difficultés et problèmes divers à régler sont récurrents.

Les soucis pourraient entamer le moral des élus, mais soyez certains que nous ne sommes pas près d'être découragés. Un procès contre la commune concernant un chemin d'exploitation vient de se terminer en notre faveur, mais un autre se profile, beaucoup plus conséquent pour nos finances.

Je l'avais évoqué dans le journal de janvier 2012, ce que les propriétaires concernés n'ont pas apprécié. Ils demandent, par le biais de leur avocat, un "droit de réponse" que j'accepte volontiers de leur accorder, vous le trouverez en bas de cette page.

Je n'avais, précédemment, pas précisé le montant de la somme réclamée et qui s'élève à 83.000 €, soit plus de 20 années de subventions allouées à la commune par le Conseil général (fonds 1).

Il est évident que je continuerai à vous informer sur tous les dossiers impactant les finances communales par quelque moyen que ce soit, même si cela suscite des réactions négatives.

Heureusement, le projet de lotissement est en bonne voie rue de la Demi-Lune : un budget annexe a été établi, le terrain est acheté, les travaux ont commencé. La surface totale dépasse 7 000 m² et sera divisée en six lots.

Un embellissement de ce quartier en découlera automatiquement et cela sera bénéfique pour tous. Le manque de terrains disponibles dans notre commune est un réel problème.

Madame la Sous-préfète a découvert nos aménagements lors de sa visite le 14 mars dernier ; ce fut un moment fort pour moi et j'ai pu apprécier sa disponibilité et son aide envers les élus de terrain que nous sommes. Je peux dire qu'elle connaît très bien ses dossiers et tout l'intéresse.

Dans ce journal, vous retrouverez, comme tous les ans, les comptes administratifs de l'année écoulée : les finances se portent bien, mais les choix sur les travaux à exécuter sont difficiles.

Lors des vœux, je vous ai présenté les projets que j'ai proposés aux élus avant le vote du budget.

Pour la voirie, ce sont les rues de l'Huilerie et le retour par la rue des Groseilliers qui vont être goudronnées fin juillet début août, au détriment de la petite route du Mayet-d'Ecole.

Les travaux de busage des caniveaux béton se poursuivent. Cette année, les zones d'intervention se situent rue des Talles et rue du Charron.

Les travaux sur les bâtiments communaux concerneront la mise en conformité des accès de la mairie pour les personnes à mobilité réduite : remplacement des portes extérieures et intérieures ainsi que la banque d'accueil. Une subvention a été demandée à la Communauté de communes du bassin de Gannat pour aider au financement.

Enfin, j'ai pris un arrêté pour établir un Plan communal de sauvegarde (PCS) ; ce plan fait suite au DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs). Il est fonctionnel, permettra de faire face à de multiples situations d'urgence et favorisera le soutien, l'aide et la protection de la population.

Mme Lambert, directrice de notre école, a également élaboré un PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) permettant de réagir convenablement lors de situations déstabilisantes.

Se couvrir de tous risques est utopique, néanmoins vous pourrez constater que nous faisons le maximum pour minimiser les conséquences d'évènements dramatiques particuliers.

Dans ce journal, nous trouverez également tous les renseignements pratiques sur le TAD (Transport à la demande). Ce dispositif permettra de faciliter vos déplacements, n'hésitez pas à l'utiliser.

Pour terminer, j'encourage et félicite toutes les associations communales qui organisent des manifestations contribuant à favoriser le lien entre les anciens et les nouveaux habitants.

Cet été, une permanence sera assurée deux jours par semaine à la mairie ; ce sera un plaisir de vous accueillir pour tout renseignement dont vous aurez besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables vacances.

Droit de réponse

« La commune a délivré le 12 mai 2005 une note de renseignements d'urbanisme en omettant de signaler l'existence d'une zone de bruit (arrêté n° 7013/99 du 8 octobre 1999) et d'une zone non aedificandi (article R111-5 Code de l'Urbanisme). Ce défaut d'information est de nature à préjudicier au droit qu'ont les administrés d'être correctement et complètement renseignés sur les servitudes d'urbanisme affectant les biens immobiliers qu'ils achètent ».

Un maire serein, détendu et plein d'espoir pour l'avenir



LE maire, Jean-François Humbert, et son Conseil municipal ont convié habitants, présidents et bénévoles d'associations, employés communaux, ainsi que nouveaux arrivants à la salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux.

Après avoir rappelé que 2012 est une année électorale et le vote un acte citoyen, le maire a souligné le bon fonctionnement des services publics municipaux, de plus en plus sollicités dans les domaines les plus divers et rappelé

les qualités demandées aux fonctionnaires : sens du service public, disponibilité, obligation de réserve. Il a aussi fait un bref retour sur les gros travaux de l'année 2011.

Pour 2012, compte tenu du climat de crise, Jean-François Humbert a fait part de sa prudence et de sa réserve, mais il a tout de même rappelé plusieurs projets importants (à l'étude ou programmés) : nouvelles routes à goudronner ou travaux dans les bâtiments communaux.

Les finances communales ont aussi été évoquées et le maire a souligné l'importance des travaux effectués en régie (par les employés communaux), qui permettent d'améliorer le budget communal.

L'activité de la communauté de communes du bassin de Gannat a fait l'objet d'une présentation pour son engagement dans le transport à la demande, l'aide au financement de travaux de rénovation, etc.

La communauté de communes s'est également engagée dans une procédure d'OPAH. « Il y a fort à faire sur notre territoire dans le domaine de la réhabilitation de logements, tant pour lutter contre l'insalubrité que contre les déperditions énergétiques ».

Le maire a ensuite remercié les Saulzétouais venus nombreux, les bénévoles qui œuvrent dans les associations communales et, bien entendu, leurs présidents.

Les élus n'ont pas été oubliés. Leurs compétences multiples au service de la commune sont importantes et permettent, comme l'a souligné Jean-François Humbert, d'être « serein, détendu et plein d'espoir pour l'avenir ».



Soirée découverte nature : le castor dans l'Allier



C'EST devant un public curieux et nombreux que s'est déroulée la soirée découverte nature sur le castor dans l'Allier.

Après la présentation du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier par Bernard Devoucoux, président du Conservatoire et celle du marais du Verne de Saulzet par Bruno Schirmer, chargé de mission, Charles Lemarchand, du Groupe mammalogique d'Auvergne, nous a informé sur les mœurs et les habitudes du castor d'Europe.

Nombreuses sont les personnes qui paraissent surprises lorsque l'on parle de castor auvergnat. Pourtant cet animal discret, craintif et protégé est bien présent sur le territoire régional. Il l'est notamment sur le marais du Verne, dont la gestion a été récemment confiée au Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) par la municipalité de Saulzet.

Cette soirée a été l'occasion pour les adhérents

du Conservatoire et les habitants de la commune de découvrir la vie du castor d'Europe, la réglementation et l'évolution de sa population suite aux réintroductions dont il a fait l'objet sur la Loire à partir des années 1970.

Depuis, le castor d'Europe a recolonisé les rivières du département, principalement l'Allier, la Besbre et la Sioule et certains petits ruisseaux comme l'Ancoutay. Cette soirée découverte nature du Conservatoire a été un franc succès.

Le Conservatoire propose d'autres soirées et sorties sur site dont le calendrier est à retrouver auprès du Conservatoire (tél. 04.70.42.89.34) ou sur son site internet (conservatoire.allier@espaces-naturels.fr).

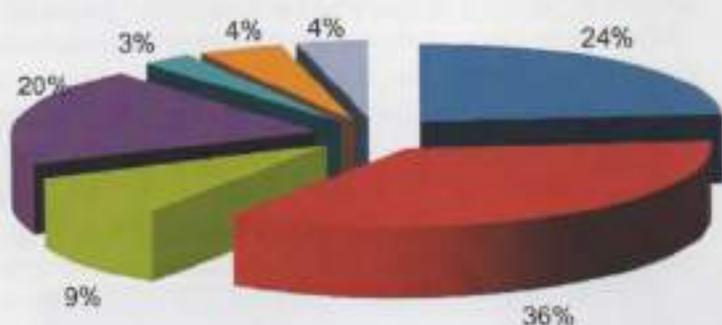




COMPTE ADMINISTRATIF 2011 COMMUNE

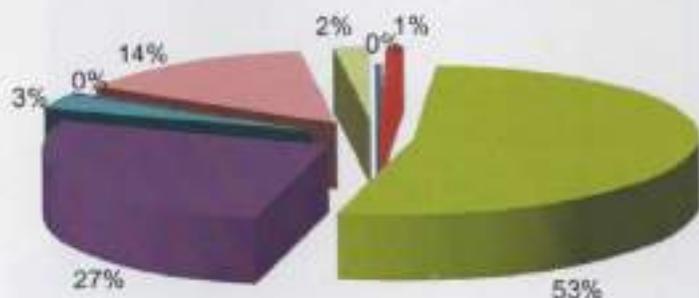
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 258 677 €



- Charges à caractère général : 62 196 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 92 454 €
- Atténuations de produits : 23 327 €
- Autres charges de gestion courante : 52 268 €
- Charges financières : 6 982
- Charges exceptionnelles : 11 572
- Opérations d'ordre : 9 878 €

Total des recettes : 321 973 €



- Atténuations des charges : 1 224 €
- Produits des services : 3 244 €
- Impôts et taxes : 170 210 €
- Dotations, subventions et participations : 86 037 €
- Autres produits de gestion courante : 9 719 €
- Produits financiers : 5 €
- Produits exceptionnels : 386 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 44 583 €
- Opérations d'ordre : 6 561 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 119 125 €



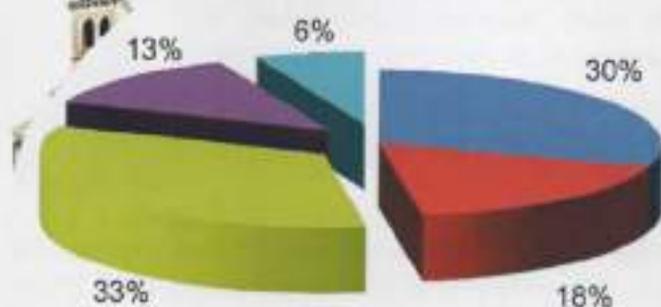
- Emprunts et dettes assimilés : 23 628 €
- Immobilisations corporelles : 71 351 €
- Immobilisations en cours : 14 267 €
- Opérations d'ordre : 9 878 €

Les finances communales (suite)



Section d'investissement

Total des recettes : 104 363 €

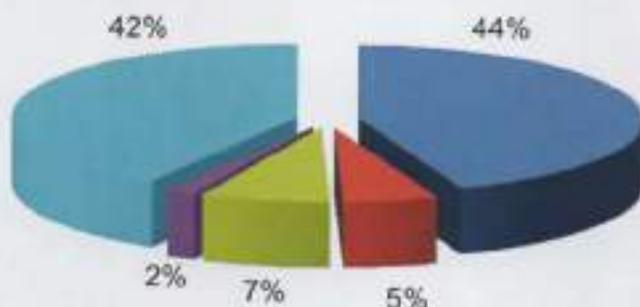


- Dotations, fonds divers et réserves : 31 207 €
- Subventions d'investissement reçues : 18 390 €
- Emprunts et dettes assimilés : 35 000 €
- Excédent d'investissement reporté : 13 224 €
- Opérations d'ordre : 6 561 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - ASSAINISSEMENT

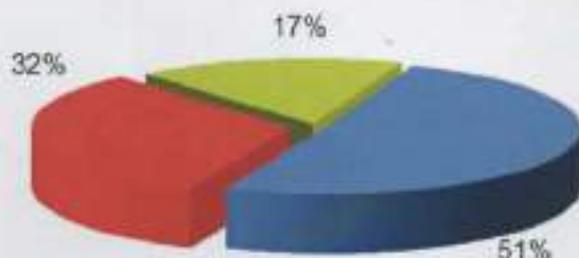
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 30 303 €



- Charges à caractère général : 13 373 €
- Atténuations de produits : 1 621 €
- Charges financières : 2 213 €
- Déficit de fonctionnement reporté : 507 €
- Opérations d'ordre : 12 588 €

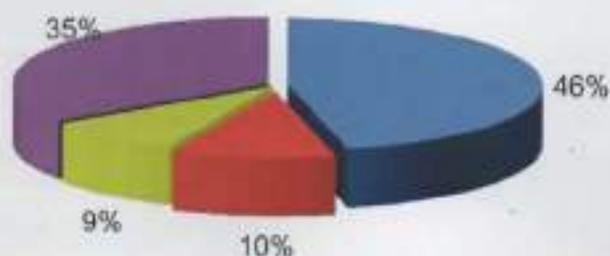
Total des recettes : 35 605 €



- Vente de produits finis : 18 023 €
- Subventions d'exploitation : 11 572 €
- Opérations d'ordre : 6 010 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 17 283 €



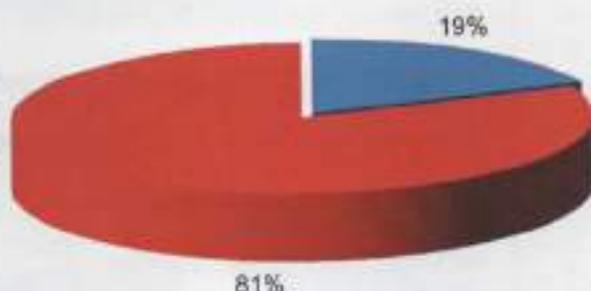
- Emprunts et dettes assimilés : 7 988 €
- Immobilisations corporelles : 1 785 €
- Immobilisations en cours : 1 500 €
- Opérations patrimoniales : 6 010 €

Les finances communales (suite et fin)



Section d'investissement

Total des recettes : 15 478 €



- Excédent d'investissement reporté : 2 890 €
- Opérations patrimoniales : 12 588 €

Comptabilité 2011 (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses	Prévu.....	326 265,00€
	Réalisé.....	255 360,02€
Recettes	Prévu.....	326 265,00€
	Réalisé.....	325 290,02€

Investissement

Dépenses	Prévu.....	141 165,00€
	Réalisé.....	119 125,64€
	Reste à réaliser.....	13 106,00€
Recettes	Prévu.....	141 165,00€
	Réalisé.....	104 383,12€
	Reste à réaliser.....	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement.....	+ 69 930,07 €
Investissement.....	- 14 742,52 €
Résultat global.....	+ 55 187,55 €

Taux de contributions directes

TAXES	BASES 2011	BASES 2012	TAUX COMMUNAUX + CONSEIL GÉNÉRAL			PRODUIT
			Commune	Région	Total	
Taxe d'habitation	329 200	354 700	11,55 %	10,09 %	21,64 %	76 757
Foncier bâti	242 700	254 300	11,93 %		11,93 %	30 338
Foncier non bâti	56 400	57 400	34,95 %	1,70 %	36,65 %	21 037
CFE	39 200	38 800	22,77 %		22,77 %	8 835

Total du produit : 136 967

La sous-préfète découvre notre commune



FABIENNE BALUSSOU, sous-préfète de Vichy, a été accueillie chaleureusement par Jean-François Humbert, maire, et les adjoints, pour une visite de la commune.

Les travaux réalisés, en cours ou programmés, ont servi de base pour le cheminement dans les différents quartiers.

La visite a commencé par l'aménagement effectué début 2011 devant l'église et le cimetière. Ensuite, le nouveau chemin des Amoureux a été emprunté pour

accéder à l'aire de jeux.

Le trajet école-cantine, en cours de sécurisation, a été apprécié par la représentante de l'Etat, ainsi que le programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'atelier municipal, presque terminé, a donné l'occasion au maire de féliciter les employés communaux pour leurs compétences multiples. «Ce sont eux qui permettent de pallier les difficultés financières rencontrées par toutes les communes.

» Le coût est souvent divisé par deux, voire trois dans certains domaines, ce qui n'impose pas d'augmentation des impôts dans l'immédiat.»

Le temps printanier a même permis de vérifier le travail nocturne des castors du marais du Verme, site faisant désormais l'objet d'une convention entre la commune et le Conservatoire des sites de l'Allier.

Avant de quitter notre commune, un petit apéritif fut offert à Mme la Sous-préfète, qui s'est dite enchantée de sa visite et qui sera très attentive au suivi de nos dossiers.



La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin



RIEN n'arrête les marcheurs du dimanche. La pluie était au rendez-vous le dimanche 15 avril pour la marche organisée par le comité des fêtes. Malgré ce temps à ne pas mettre un chat

dehors, une quarantaine de courageux se sont mis en route aux alentours de 9 heures.

Crottés, trempés, mais prêts à revenir l'année prochaine, petits et grands ont pu se consoler en dégustant le très bon repas servi à la salle polyvalente.



Gym, forme et plaisir à Saulzet



La saison vient de se terminer avec 76 licenciés qui se répartissent sur les trois communes associées au club de Saulzet.

Les licenciés(es) sont répartis(es) de la façon suivante : Saulzet, 38 licenciés(es) avec deux cours par semaine ; Brout-Vernet, 13 licenciés(es) avec un cours par semaine ; Cognat-Lyonne, 25 licenciés(es) avec un cours par semaine.

Nos deux animatrices, Nadine Coppin et Aurélie Bergeron, ont dispensé au total 131 cours sur la période du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012.

La section de Saulzet a vu 87 % de son effectif stable et 13 % de nouveaux adhérents sur cette saison.

La répartition de ses licencié(es) par tranche d'âge s'établit comme suit : de 25 à 39 ans : 7 (soit 17,9 %) ; de 40 à 49 ans : 8 (soit 20,5 %) ; de 50 à 59 ans : 18 soit (46,15 %) ; de 60 à 69 ans : 5 (soit 12,8 %) ; plus de 70 ans : 1 (soit 2,5 %)



Une soirée dansante a également eu lieu à Saulzet le samedi 10 mars 2012, à laquelle ont participé environ 110 personnes.

L'assemblée générale a clôturé la saison le 22 juin dernier. M. Le Maire de Saulzet nous honorait de sa présence et nous tenons à remercier une nouvelle fois le Conseil municipal de Saulzet pour le prêt de la salle et pour la subvention qu'il nous accorde.

Les bilans des activités et des finances qui sont saines ont été commentés aux licencié(es) présents.

Des projets d'échange sont prévus entre les sections pour la saison prochaine.

Une nouvelle soirée dansante est programmée le samedi 9 mars 2013.

L'association sera heureuse de vous retrouver en septembre : jeunes + 12 ans, femmes, hommes (eh oui messieurs n'hésitez plus !)

Notre fédération FFEPGV œuvre pour un **sport-santé**, venez découvrir nos cours en deux séances gratuites.

La reprise aura lieu lundi 10 septembre 2012.

Rappel des horaires : lundi et jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente de Saulzet.

Contacts :

Présidente, Jacqueline Laumet (04 70 90 22 04) ;
secrétaire, Dominique Humbert (04 70 90 00 94) ;
trésorière, Christine Toureaux (04 70 90 17 02).

Transport à la demande : un nouveau service communautaire



PRIS en charge du lundi au samedi jusqu'au centre bourg de Gannat, les bénéficiaires du transport à la demande (TAD) dans la communauté de communes du bassin de Gannat, peuvent aussi relier les gares SNCF de Vichy et

de Clermont-Ferrand grâce aux correspondances existantes (train et car).

Lancé à titre expérimental, le TAD se caractérise par une dimension sociale et solidaire. Il vise à favoriser l'intégration des personnes les plus isolées et le déplacement des personnes en insertion, dépourvues de moyen de transport personnel.

Le transport à la demande : mode d'emploi

Appeler la centrale d'information et de réservation pour :

- Vous renseigner sur le service, vous informer sur un trajet.

La centrale est ouverte du lundi au samedi, de 8 heures à 19 heures.

- Réserver votre déplacement :

L'inscription et la réservation sont obligatoires avant 17 heures la veille de déplacement (le samedi pour un trajet le lundi suivant). Si vous êtes une personne à mobilité réduite, bien le préciser

lors de votre réservation.

Le jour de votre déplacement :

- Soyez prêt au lieu et à l'heure convenus avec l'opérateur.

Le véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous aurez réservé.

- Vous réglez votre voyage directement auprès du conducteur.

Une tarification unique a été mise en place quel que soit le kilométrage réalisé. Le prix du trajet est fixé à 2 € ; 1 € pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux, apprentis, jeunes en contrat de professionnalisation et demandeurs d'emploi.

Le retour sera effectué dans les mêmes conditions.

N° Vert 0 800 800 966

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour assurer ce service, la communauté de communes du bassin de Gannat fait appel à deux prestataires de service : les Ambulances de l'Andelot (Saint-Pont) et Thetis (Cusset).

Attention ! Pour les personnes à mobilité réduite seules

Desserte et horaires de fonctionnement

Fonctionnement du lundi au samedi

Points d'arrêt	Horaires d'arrivée à Gannat				Horaires de départ de Gannat		
Gare SNCF	7 h 55 ⁽¹⁾	8 h 55	11 h 20 ⁽²⁾	12 h 55 ⁽³⁾	11 h 20	12 h 55 ⁽⁴⁾	18 h 35 ⁽⁵⁾
Pont de l'Andelot	8 h 00	9 h 00	11 h 25	13 h 00	11 h 25	13 h 00	18 h 40
Centre médical	8 h 05	9 h 05	11 h 30	13 h 05	11 h 30	13 h 05	18 h 45
Place Pasteur	8 h 10	9 h 10	11 h 35	13 h 10	11 h 35	13 h 10	18 h 50
Correspondances possibles	(1) LR* E à destination de Vichy (8 h 11) et TER** à destination de Clermont-Ferrand (8 h 03 sauf le samedi) (2) TER à destination de Clermont-Ferrand (11 h 29) (3) LR E à destination de Vichy (13 h 16) et TER à destination de Clermont-Ferrand (13 h 29)				(4) LR E en provenance de Vichy (12 h 49) et TER en provenance de Clermont-Ferrand (12 h 49) (5) LR E en provenance de Vichy (18 h 29) et TER en provenance de Clermont-Ferrand (18 h 23)		

*LR : ligne régulière - ** TER : Transport express régional

Assemblée générale du comité des fêtes



POUR cette année nous ne sommes pas mécontents de notre association qui a animé la commune pour le plaisir des petits et des grands. Un grand merci à toute les personnes présentes lors de nos manifestations, sans elles notre réussite ne serait pas ce qu'elle est.

Pour notre vide-greniers, la pluie s'était invitée à cette journée de très bonne heure le matin, mais n'a pas pour autant effrayé les exposants, qui se sont retrouvés nombreux. Comme le soleil a daigné se montrer, les chalands, nombreux eux aussi, sont venus nous rendre visite et ont pu apprécier la démonstration de country qui était encore à l'affiche cette année, sans oublier la dégustation de nos andouillettes-frites.

Début novembre, nous avons mis en place une soirée « Coq au vin », animée par Sono Avenir qui a été très appréciée par le public présent, mais nous espérons attirer plus de monde l'année prochaine.

Quand à notre concours de belote c'est toujours un franc succès. Cette année nous avons encore pratiquement rempli la salle. Un grand merci à tous ces beloteurs qui, par leur présence, font un don généreux au Téléthon.

Puis ce fut au tour du Père Noël de venir gâter les enfants de la commune de plus en plus nombreux. Parents et enfants nous ont fait l'honneur de répondre présent à cette invitation. Mais il faut bien dire que sans l'aide de M. le Maire et du Conseil municipal cette manifestation ne pourrait être ce qu'elle est. Nous les en remercions vivement.

Début février place à la galette des aînés. Là nous pouvons dire que, d'année en année, le déclin des inscriptions est de plus en plus grand. C'est pourquoi, à notre grand regret, après discussion lors de nos réunions, nous allons peut-être supprimer cette manifestation de notre calendrier.

Par contre le théâtre, lui, n'est pas près d'être relégué aux oubliettes. Cette année encore nous avons fait salle comble et les rires n'ont pas manqué de fuser tout au long la soirée. C'est pourquoi nous avons de nouveau

donné rendez-vous à la troupe des 3 Roues de Biozat en mars 2013.

Notre marche de printemps devrait plutôt porter le nom de Marche du déluge. En effet, la pluie ne nous a pas quitté de la matinée, ce qui n'a pas découragés les quelques marcheurs qui ont pris le départ. Le nombre de personnes à se mettre les pieds sous la table était plus conséquent puisque plus de 100 personnes sont venues déguster le repas préparé par M. Maurice.

Avant de terminer nous signalons la venue d'un nouveau



membre qui s'est joint à nous, il s'agit de Michel. Petit à petit notre effectif grossit.

Et, bien sûr, nous renouvelons nos remerciements à M. le Maire et à toute l'équipe municipale pour leur aide tant financière que physique lors de nos manifestations.

Allez continuons sur notre lancée, ne baissons pas les bras !

Dates à retenir :

Brocante : 16 septembre ; **repas dansant :** 10 novembre ;
concours de belote : 2 décembre ; **Noël des enfants :** 29 décembre

8 mai 2012 : le temps des espérances



NOUS sommes réunis, en ce 8 mai 2012, pour commémorer le 67^e anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur la barbarie nazie.

Tout au long de ce conflit, les Français ont vécu, ou survécu, entre crainte et espoir. En 1942, dont nous commémorons cette année le 70^e anniversaire, ces deux sentiments sont mêlés comme jamais.

1942, c'est, en effet, le temps de la honte, avec la mise en oeuvre de la Shoah, le port de l'étoile jaune, les grandes rafles, les premiers convois vers Auschwitz. C'est le temps de la faim, de la peur, du mépris, celui des fusillades d'otages, de la conscription obligatoire (avant le STO) pour aller travailler en Allemagne.

Mai 1942, c'est aussi le temps des espérances : les premières ripostes alliées, l'arrêt de la pénétration allemande sur le front russe et la lueur d'espoir qui naît dans le désert lybien quand, à Bir Hakeim, des soldats de la France libre enrayent l'avance ennemie ; c'est aussi le débarquement allié en Afrique du Nord, prélude à la reconstitution de l'armée d'Afrique.

C'est, enfin, l'année où, dans l'ombre, se multiplient les contacts entre mouvements et réseaux clandestins qui vont renforcer la Résistance intérieure.

Le 8 mai 1945, c'est la fin de ce temps de la crainte, l'aboutissement de ce temps de l'espoir, la Victoire.



Passage dans la cour des grands !



UNE fois n'est pas coutume : l'école de Saulzet accueillait cette année, non pas des élèves de maternelle comme à son habitude, mais des élèves de Cours préparatoire.

Les répartitions au sein du RPI en allant décidé ainsi, ce sont 19 élèves venus des communes de Monteignet, du Mayet-d'Ecole, d'Espinasse-Vozelle et, bien entendu, de Saulzet qui ont rejoint ma classe à la rentrée de septembre.

Différents projets ont rythmé notre année scolaire comme, par exemple, un projet de rencontres intergénérationnelles sur le thème du temps qui



passé et de l'évolution des modes de vie ou bien le projet musical rythmé par les mélodies du violon. Un projet de danse nous a mené jusqu'aux confins de l'Amérique Latine en passant par la salle des fêtes d'Escurolles où les élèves ont donné une petite représentation de zumba.

Un projet de découverte du monde leur a permis de comprendre la naissance et le développement des plantes et de rapporter des plants à la maison pour les voir évoluer.

Les familles des élèves n'ont pas été en reste durant cette année scolaire : les parents qui le désiraient et qui pouvaient se rendre disponibles ont pu s'associer à différents projets comme la fête de la galette, la piscine ou le traditionnel pique-nique de l'école.

Merci à tous, ainsi qu'à Carole Mallet, assistante de vie scolaire cette année, Laurence Liot, employée de garderie, de cantine, de propreté et factrice à ses heures perdues, aidée de Rolande Voyron.

Merci aussi à Christine Toureaux de nous avoir accompagné dans nos déplacements et à Fabien Deschamps d'avoir remédié aussi rapidement et toujours avec le sourire aux différents



problèmes techniques et logistiques qui se sont posés cette année à l'école.

Voilà ! Une année scolaire se termine, une autre s'annonce.

En 2012-2013, la classe de Saulzet connaîtra une autre organisation inédite avec un partage entre élèves de grande section de maternelle et de Cours préparatoire : la cour des grands n'a pas fini de faire des émules !

S. Lambert



Travaux réalisés dans la commune



APRÈS le trottoir, des barrières ont été posées le long de la salle communale pour protéger les enfants qui se rendent à la cantine et permettre aux personnes qui louent la salle polyvalente de mieux circuler.

Au bout de ces barrières, quelques plantations viennent égayer le paysage.



*Fabien et Jean-Luc
ont fabriqué et posé
ce placard
dans la cuisine
de la salle polyvalente.
Du bon travail
comme toujours.*



Travaux réalisés dans la commune (suite)



La commune a fait l'acquisition d'une dameuse pour permettre aux ouvriers municipaux Fabien et Jean-Luc de colmater les trous aussi bien sur la route que dans les chemins.



La pose des chéneaux est enfin terminée aux abris-bus de la mairie et de l'école.



Un groupe solidaire pour la saison 2012-2013



L'ASSEMBLÉE générale de l'Union Sportive Saulzet-Escuroilles s'est déroulée en présence des maires des deux communes. Les deux présidents ont évoqué les difficultés rencontrées par l'USSE au niveau sportif et extra-sportif.

Sportivement, le club a effectué une saison peu en rapport avec ses objectifs et la descente en troisième division de district n'a pu être évitée.

Les absences, les blessures et un manque d'implication sont les réelles explications de cette médiocre saison.

Un groupe solidaire espéré en 2012-2013

Pour la prochaine saison, l'arrivée de plusieurs joueurs de moins de 23 ans conjuguée avec quelques départs devrait permettre à l'USSE de repartir sur des bases nouvelles.

Jérôme Rogier a évoqué toutes les difficultés rencontrées cette saison. Pour composer une bonne équipe, il a rappelé les valeurs essentielles à sa constitution et à sa réussite.

Pour la saison 2012-2013, il souhaite « un groupe solidaire avec un état d'esprit sain, constitué de respect, de camaraderie, de volonté et d'envie de bien représenter les couleurs des deux villages ».

Le président Maurice Bayon souhaiterait encore l'arrivée de quelques éléments afin d'étoffer le groupe et de créer un nouveau souffle à Saulzet-Escuroilles.

Jean-François Humbert, maire de Saulzet, a assuré le club d'un « total soutien afin qu'il véhicule une bonne image des deux communes dans toute la région et que des résultats sportifs positifs viennent récompenser le travail du club ».

Pour sa part, Jean-Pierre Moulin a promis une remise en état rapide des infrastructures de sa commune et souhaité « voir évoluer sur le terrain des deux communes un groupe dynamique et enclin d'une bonne camaraderie ».

Le trésorier, Guy Maridet, a présenté un bilan financier équilibré pour cet exercice. Le tarif des licences reste identique à celui de l'an dernier.

L'élection des membres du bureau pour la saison 2012-2013 n'a pas subi de modification et les élus doivent se retrouver prochainement pour l'élection du bureau.

Pratique. Contact avec l'USSE pour la prochaine saison : Maurice Bayon au 06.82.19.11.18 ou Dominique Mosnier au 06.14.89.08.09.





OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures plus une permanence des élus de 18 heures à 19 heures ; mardi, de 9 heures à 12 heures ; mercredi, de 9 heures à 12 heures ; vendredi, de 16 heures à 18 heures.

PERMANENCES EN JUILLET ET AOUT

La mairie sera fermée du 16 au 20 juillet (permanence assurée le mercredi 18 juillet, de 9 heures à 12 heures) et du 13 au 24 août (permanences assurées les lundis 13 et 20 août, de 17 heures à 19 heures et les jeudis 16 et 23 août, de 10 heures à 12 heures).



DÉCÈS

Roger DÉTRUIT, le 1^{er} novembre 2011.

Céline FOULON, le 14 novembre 2011.

Yvonne MARTIN, le 13 mai 2012.

Marguerite GROBOST, le 8 juin 2012.

Nos plus sincères condoléances aux familles concernées.

BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte tous les lundis, de 16 heures à 17 heures et tous les mercredis, de 10 heures à 11 heures.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 21 octobre, à la salle polyvalente.

GANNAT EN FOIRE LES 8 ET 9 SEPTEMBRE

Malgré le cap du demi-siècle allègrement franchi, cette manifestation affiche un regain de dynamisme à chacune de ses éditions.

Pour 2012, ce sont deux jours qui seront consacrés à deux thèmes vedettes :

- Les terroirs de France et leurs traditions culinaires ;
- L'habitat et le bien-être.

Spectacles et animations seront présents à cet événement organisé par la ComCom.

La centaine d'exposants présents à ce rendez-vous économique de la rentrée attire chaque année 10.000 visiteurs dans les rues et sur le champ de foire de Gannat.

Contact : ComCom du Bassin de Gannat - Tél. 04.70.90.10.38

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE GANNAT

ÉTÉ

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 18 heures
MARDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 18 heures
MERCREDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 18 heures
JEUDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 18 heures
VENDREDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 18 heures
SAMEDI	8 heures - 12 heures	14 heures - 17 heures

HIVER

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 heures - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
MARDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
MERCREDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
JEUDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
VENDREDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures
SAMEDI	8 h 30 - 12 heures	13 h 30 - 17 heures

IMAGE INSOLITE



Ne désirant pas avoir froid aux pattes, ce coq s'est installé sur le toit de la voiture en attendant le réchauffement climatique.

Le chemin des sept croix à Saulzet



SEPT croix ont été recensées sur notre commune, toutes différentes mais toutes avec un certain charme.

Certaines de ces croix portent un nom, comme celle des Rameaux. Le cœur saillant sculpté sur le socle de deux de ces croix est le symbole de l'amour du Christ. Sur plusieurs ce sont les extrémités des

bras qui sont occupées par des cœurs.

Une petite promenade dans notre village vous permettra de rechercher où sont érigées ces sept croix. Si vous ne les avez pas toutes repérées, l'emplacement de celles-ci se trouve en bas de cette page. Bonne balade.



- 1 - Devant l'église de Saulzet
- 2 - Le long de la RD 2008
- 3 - Devant l'église de Saulzet
- 4 - À l'intersection de la RD 2008 et de la rue du Champ
- 5 - À l'intersection de la rue du Champ et de la rue de la Chapelle
- 6 - À l'intersection de la rue de la Chapelle et de la rue des Rameaux
- 7 - Près de la rue de la Chapelle